



NOTE CONCEPTUELLE
CONSULTATION REGIONALE SUR LA DELEGATION DES TACHES DANS
L'OFFRE DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE
TOGO, LOME, 20 – 22 SEPTEMBRE 2016

1. Background et Justification

Background

La planification familiale constitue une intervention peu onéreuse et rentable dans la lutte contre la mortalité et de la morbidité maternelle et néonatale et est essentielle pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Les grossesses non désirées qui résultent des besoins non satisfaits (BNS) en matière de contraception, constituent un problème de santé publique qui menace la vie et le bien-être des femmes, des filles et de leurs familles à l'échelle mondiale. Les dernières estimations indiquent que 225 millions de femmes dans les pays en développement ont un besoin non satisfait en planification familiale (PF) et ce besoin est plus important au sein des populations où les risques de mortalité maternelle sont les plus élevés. L'OMS, l'USAID et l'UNFPA travaillent depuis plus de trente ans avec les gouvernements et d'autres partenaires dans la Région africaine pour améliorer l'accès à la santé sexuelle et reproductive (SSR), y compris les services de PF. Toutefois, malgré ces efforts dans la mise en oeuvre de programmes de PF, les pays de la Région africaine enregistrent encore les taux les plus élevés de BNS en contraception (en moyenne 25%). C'est dans ce contexte marqué notamment par la lenteur des progrès dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) - en particulier l'OMD 5 et 6 – qu'une attention accrue d'autres partenaires et donateurs a fourni de nouvelles opportunités dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive (SSR) y compris la PF. Cette attention accrue pour la PF est attestée par l'organisation d'importants événements internationaux sur le sujet. La Conférence de haut niveau tenue à Ouagadougou en Février 2011 sur «Population, développement et planification familiale: l'urgence d'agir», a été une étape déterminante qui a permis la création du «Partenariat de Ouagadougou» (PO) qui regroupe neuf (9) pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) et leurs partenaires techniques et financiers. Ce réseau a posé d'importants actes afin d'accélérer les progrès dans l'utilisation des services de PF dans ces pays. Le Sommet de Londres, Family Planning 2020 (FP2020) en 2012 a porté un accent particulier sur la PF, et les quatre conférences internationales sur la PF tenues à Kampala en 2009, à Dakar en 2011, à Addis-Abeba en 2013 et plus récemment à Nusa Dua en Indonésie, du 25 au 28 Janvier 2016 ont abouti à un engagement plus ferme et cohérent des partenaires pour appuyer la mise en oeuvre et l'élargissement des programmes de PF dans la Région africaine. Cela inclut, entre autres, le soutien apporté par l'USAID, l'initiative Muskoka et H4+ (France, Canada et Suède), et plus récemment le projet-2

cadre de l'OMS « Renforcement des services de contraception en utilisant les lignes directrices de l'OMS », financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, et focalisé pour la première année dans 10 pays de la Région africaine autour du renforcement de la PF du post partum (PFPP). La deuxième année intégrera les pays du Partenariat de Ouagadougou autour de la délégation de tâches.

Justification

La pénurie de ressources humaines dans les services de santé est largement reconnue comme une menace pesant sur l'amélioration de l'accès aux services de SSR y compris la PF et par conséquent sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés à la santé. S'y ajoutent certaines politiques nationales restrictives relatives aux rôles des travailleurs de santé des catégories de niveau inférieur et intermédiaire et des acteurs communautaires, qui limitent l'accès à des méthodes de contraception efficaces. Pour faire face à cet important défi, de nombreux pays mettent déjà en oeuvre la délégation / le partage des tâches permettant ainsi aux catégories de niveau inférieur et intermédiaire et aux acteurs communautaires de contribuer à l'offre de services de PF. Toutefois ces expériences, qui ont fait l'objet d'évaluations et de documentation par le Population Council, Palladium Group, MSI, et PSI, et dont certaines ont aussi été partagées par l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou (UCPO) lors du Forum de bonnes pratiques organisé par l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS) en juillet 2015, sont pour la plupart mises en oeuvre à petite échelle.

En décembre 2012, l'OMS a publié à l'attention des pays, des recommandations intitulées "Optimisation des rôles du personnel de santé par la délégation des tâches pour améliorer l'accès aux interventions de santé maternelle et néonatale" et fondées sur des données factuelles afin de faciliter l'accès universel aux interventions essentielles et efficaces en matière de santé maternelle et néonatale, grâce à l'optimisation des rôles du personnel de santé tout en maintenant la qualité et la sécurité des services. Quarante-huit recommandations portant sur les méthodes de contraception qui peuvent être fournies, en toute sécurité et de manière efficace, par plusieurs catégories d'agents de santé à différents niveaux ont été formulées.

Le présent atelier est organisé conjointement par l'OMS, l'UCPO, l'OOAS et l'UNFPA pour appuyer les neufs pays du Partenariat à renforcer et à améliorer les efforts en cours pour booster l'accès et l'utilisation des services de PF à travers la délégation / le partage des tâches. Il s'agira par ailleurs d'une plateforme d'échanges de bonnes pratiques et de leçons apprises dans l'amélioration des services de SR/PF pour en assurer le passage à l'échelle.

2. Objectifs

Le principal objectif de la présente consultation est d'analyser la problématique de la mise en oeuvre des interventions relatives à la SR/PF à travers la délégation des tâches et analyser les goulots d'étranglements afin de faire le plaidoyer pour une amélioration de l'accessibilité des services des services SR/PF.

Les objectifs spécifiques sont :

- Passer en revue l'état de mise en oeuvre de la délégation/partage de tâches dans les pays;
- Identifier les leçons apprises, les facteurs de succès, les contraintes et les défis à cette mise en oeuvre ;
- Partager les directives et recommandations en matière de délégation des tâches ;

- Partager les directives et recommandations en matière de l'Harmonisation de la nomenclature et l'Ancrage des Directions nationales en Charge de la SR/PF
- Développer un plan d'action pour chaque pays pour le passage à l'échelle des efforts de délégation/partage de tâches ;
- Identifier un mécanisme pour le suivi et l'évaluation des plans ;
- Formuler des recommandations pour chacune des parties prenantes.

3. Résultats attendus

1. Un rapport de réunion bien détaillé décrivant les délibérations de la réunion relatives aux leçons apprises, facteurs de succès, contraintes et défis dans la mise en oeuvre de la délégation/partage de tâches en matière de PF dans les pays du Partenariat de Ouagadougou, ainsi que les principales conclusions et les recommandations formulées à l'attention des équipes pays, de l'OMS, de l'UCPO, de l'OOAS et des autres partenaires ;
2. Les actions prioritaires identifiées par les équipes pays et les partenaires pour accélérer les efforts dans l'amélioration de l'accès aux services de PF avec un focus sur la délégation des tâches ;
3. Un mécanisme de suivi élaboré pour chaque pays.

4. Méthodologie

La méthodologie privilégiera un maximum d'interactions entre les participants. Elle sera basée sur de courtes présentations, des panels, des réflexions en petits groupes et des travaux de groupe des équipes pays suivis de larges plages de discussions. Par ailleurs, les participants auront l'opportunité de visiter des sites et structures de prestations de services de PF pratiquant la délégation/partage des tâches, et d'interagir avec les acteurs sur les expériences du pays en la matière.

Un comité de pilotage a été mis en place pour convenir, à travers une série d'échanges (rencontres et téléconférences), des objectifs, des résultats attendus et de la portée de la consultation technique, et coordonner l'organisation technique et administrative. Il regroupe des représentants de l'OMS, de l'UCPO, de l'OOAS, du Population Council, de l'UNFPA, du CEFORP, de l'AFP, du Palladium/HP+, de MSI, de Agir PF, et de FHI360. Toutefois, tous les autres partenaires tels que l'USAID, Gates

Foundation, Fondation Hewlett, FP2020, Engender Health, les associations professionnelles/savantes sont aussi invités à donner leurs avis et suggestions tout au long du processus de préparation de la réunion, et à participer effectivement à la consultation technique.

Deux consultants (un international et un national) seront recrutés pour appuyer la préparation et la facilitation technique de la consultation. Ils seront chargés spécifiquement de développer tous les documents nécessaires à la bonne conduite de la réunion, finaliser la note conceptuelle y compris l'agenda, faire la revue de la documentation existante sur le sujet, élaborer et partager avec les pays une maquette pour la collection d'informations, compiler, analyser et consolider les informations collectées au niveau des pays, élaborer un modèle et des instructions pour les présentations pays, appuyer l'élaboration de tout autre document/support pertinent pour la réunion, assurer la co-facilitation de la réunion et préparer le rapport de la réunion.

5. Dates et lieu

La rencontre se tiendra à Lomé au Togo, du 20 au 22 septembre 2016.

6. Participants

La consultation réunira environ 80 participants représentant :

- les neuf (9) équipes pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) comprenant chacune six participants : i) le directeur de la santé reproductive, maternelle et infantile / Planification familiale (SMNI/PF) au sein du Ministère de la santé (MS), ii) le responsable en charge de la planification familiale au sein du MS, iii) un médecin chef de région médicale, iv) une sage-femme ou infirmier, v) le responsable de santé communautaire du MS ou le conseiller juridique du MS et vi) une ONG travaillant dans l'offre de services de PF ou un représentant du secteur privé ou un parlementaire ; plus un participant des 7 pays restants de la CEDEAO ;
- l'OMS au niveau global, régional et pays, l'UCPO, l'OOAS, l'UNFPA, Le Population Council, le CEFORP, FHI360, The Palladium Group, Engender Health, Intrahealth, MSI, PSI, Gates Foundation, FP2020, Fondation Hewlett, FP2020, AFP, USAID, Futures Group, etc.
- la Société Africaine de Gynécologie Obstétrique (SAGO) et la Fédération Africaine des Sages-Femmes (FANSAF)

7. Observations :

Pour des raisons de coordination et harmonisation des interventions, et en vue d'une réflexion approfondie pour un plaidoyer fort à l'égard des Ministres de la Santé de la CEDEAO et l'engagement en faveur de la délégation des tâches et l'harmonisation de la nomenclature des directions nationales des services SR/PF, l'OOAS s'est proposée saisir l'opportunité de cette consultation régionale pour amener les participants et principaux acteurs à mener une analyse de ces deux résolutions préalablement soumises à l'AMS des Ministres.

L'OOAS prendra en charge en plus des 6 participants des 7 pays du PO, la participation à cette rencontre des 7 directeurs nationaux des 7 autres pays, des interprètes, l'équipe de l'OOAS ainsi qu'une partie des coûts locaux ;

8. Budget estimatif et financement

La réunion sera financée conjointement par l'OMS, l'UCPO, l'OOAS et le Population Council.

Les partenaires techniques et financiers prendront en charge leurs frais de participation à la réunion.

9. Documents de référence

1. Recommandations de l'OMS : Optimisation des rôles du personnel de santé par la délégation des tâches pour améliorer l'accès aux interventions de santé maternelle et néonatale ; OMS 2013 <http://www.optimizemnh.org>
2. Un manuel portant sur la mise en contexte et la mise en oeuvre des directives peut être consulté à l'adresse suivante : www.optimizemnh.org/Annexes/Annex_8_Contextualizing_Workbook.pdf
3. Health worker roles in providing safe abortion care and post-abortion contraception http://www.who.int/reproductivehealth/publications/unsafe_abortion/abortion-task-shifting/en/
4. Mbow FB, Ningue EAB, Diop N, Mané B, Ngouana R. 2015. "La délégation des tâches dans le domaine de la planification familiale au niveau communautaire dans les pays du Partenariat de Ouagadougou : Expériences et leçons apprises pour une mise en oeuvre effective – Rapport de synthèse". Dakar: Population Council
5. Mbow FB, Ningue EAB, Diop N, Mané B, Ngouana R. 2015. "La délégation des tâches dans le domaine de la planification familiale au niveau communautaire dans les pays du Partenariat de Ouagadougou : Expériences et leçons apprises pour une mise en oeuvre effective – Présentation par pays". Dakar: Population Council.
6. FHI (avec des partenaires) : cartographie d'activités de partage de tâches en Afrique.
7. Task shifting to tackle health worker shortages, WHO 2007
8. Task shifting : rational redistribution of tasks among health workforce teams : global recommendations and guidelines. WHO, 2008.